



Thônes, le 11 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers communautaires
de la Communauté de Communes
des Vallées de Thônes

Objet : Convocation au Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil communautaire du :

MARDI 17 DECEMBRE 2024 à 20h
au siège de la CCVT, salle du Conseil communautaire

ORDRE DU JOUR :

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 26 novembre 2024

FINANCES

2. Budget principal – Vote des autorisations de programme, autorisations d'engagement et crédits de paiement
3. Vote du tarif des prestations et travaux du chantier d'insertion Aravis Lac
4. Budget principal - Vote du budget primitif 2025
5. Budget annexe « Gestion des déchets » – Vote des autorisations de programme, autorisations d'engagement et crédits de paiement
6. Vote de la redevance des ordures ménagères 2025
7. Budget annexe « Gestion des déchets » - Vote du budget primitif 2025
8. Budget annexe « Mobilité » - Vote du budget primitif 2025
9. Subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe mobilité – exercice 2025
10. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours populaire – Comité de Thônes
11. Avance de trésorerie sur subvention 2025 à l'Office de tourisme intercommunal Thônes Cœur des Vallées

AFFAIRES FONCIERES

12. Autorisation à Monsieur le Président pour la signature de l'acte notarié relatif à l'acquisition du terrain d'assiette du siège de la CCVT

RESSOURCES HUMAINES

13. Modification de l'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 74

AMENAGEMENT LOCAL

14. Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs avec ASDER pour la mise en œuvre du pacte territorial
15. Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) – Attribution de subventions

MOBILITE

16. Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de participation au financement du service Aravis Bus

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

17. Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales
18. Planning prévisionnel 2025 des réunions du conseil communautaire

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

